

Localisation



État des lieux



Principes d'Aménagement

- Localisation du site au sud-ouest du centre-bourg
- Secteur intégré à un tissu urbain pavillonnaire
- Secteur composé de jardins privés, d'un bâti remarquable abandonné au nord-est de la zone, ainsi que de deux bâtiments en pierre s'apparentant à une grange et à un hangar au nord et au centre de la zone
- Desserte possible depuis la rue de la cabourne au nord et depuis la rue de la terrasse à l'ouest du site
- Présence d'une école à l'ouest du site et d'un site d'activité au sud



- Des accès seront créés depuis la rue de la cabourne au nord et la rue de la terrasse à l'ouest du site
- Le bâtiment présent au nord est du site sera à préserver dans la mesure du possible
- L'implantation des constructions devra tenir compte des formes urbaines et de l'organisation du bâti du quartier environnant

Programmation

Densité minimum de logements: 25 logements/Ha

Surface : 1,41 Ha